

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire Western Québec tenue au 15, rue Katimavik, Gatineau, Québec, le 24 septembre 2019, à 19 h.

**PRÉSENCES :** Le président Guy, les commissaires Brunke, Daly, Dionne, Egan, Garbutt, Graham, McCrank, Schaler, Young et les commissaires-parents Boucher, Davis et Cornforth.

**Personnel :**

Directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx

Directrice des services complémentaires L. Falasconi

Directrice des ressources financières S. Cox

Directeur des services éducatifs S. Aitken

Directeur des ressources humaines T. Kharyati

**ABSENCES MOTIVÉES :** Les commissaires Labadie, Larventz et Brennan, et la directrice générale adjointe et directrice services éducatifs et de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle R. Ahern.

**INVITÉS :** Dan Lamoureux, président de l'ACSAQ  
Russell Copeman, directeur général de l'ACSAQ

Le directeur général M. Dubeau et le secrétaire général et directeur des services corporatifs G. Singfield sont également présents.

**Participation publique**

Tasha Ausman, Ph.D., parle de la participation de l'AEOQ à l'événement Fierté dans la Capitale de 2019. Elle cherche aussi à obtenir le soutien du conseil pour cette initiative.

M. Brian Smeltzer, président de l'AEOQ, demande à ce que le conseil envisage de rétablir la Politique F-14 afin de reconnaître les années de service du personnel enseignant de longue date de la CSWQ.

M. Smeltzer parle également des résultats du questionnaire sur la violence subie par le personnel enseignant en milieu de travail qui a été distribué aux membres de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec.

**Appel à l'ordre :**

Le président Guy appelle la réunion à l'ordre à 19 h 35.

**C-19/20-1 Adoption de l'ordre du jour**  
LA COMMISSAIRE-PARENT DAVIS PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-2 Approbation du procès-verbal – 25 juin 2019**  
LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 25 juin 2019 soit approuvé tel que distribué.

Adoptée à l'unanimité

## Rapport du président

Le président Guy présente son rapport écrit qui aborde, entre autres, les sujets suivants :

- L'engagement du gouvernement provincial à éliminer ou à remplacer les commissions scolaires démocratiquement élues par d'autres structures
- Divers événements de bienvenue auxquels il a assisté
- Une réunion organisée par le bureau du député fédéral Greg Fergus et tenue au début septembre pour discuter des améliorations à apporter au parc Daniel Johnson situé près de l'ÉSPW
- Invitation des responsables des projets spéciaux à l'appui du comité des initiatives stratégiques pour personnes autochtones de l'Université Carleton.
- Édition 2019 du Rassemblement national des commissaires sur l'éducation autochtone et du Congrès annuel de l'ACCCS à Toronto.
- Élèves de la CSWQ qui ont reçu des bourses d'entrée pour persévérance scolaire du Cégep Héritage.

## Rapport du directeur général

Le directeur général M. Dubeau présente son rapport écrit qui aborde, entre autres, les sujets suivants :

- 19-21 août – Comité consultatif de gestion
- Programme d'insertion professionnelle du personnel enseignant
- Brève mise à jour sur le projet Lab-École
- Inscriptions
- Réunion du 22 août 2019 du Comité consultatif sur les relations de travail
- Nouveau Centre d'éducation des adultes dans la communauté Anishnabe

### **C-19/20-3 Rapport du Comité exécutif – 17 septembre 2019**

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2019 du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

### **C-19/20-4 MB – École secondaire Hadley Junior et École secondaire Philemon Wright – Réfection de quatre (4) blocs sanitaires**

ATTENDU QUE la résolution n° C-17/18-201 attribuait un budget de 580 000 \$, taxes et frais professionnels inclus;

ATTENDU QUE la résolution n° C-18/19-215 octroyait le contrat à Gestion DMJ au montant de 289 261 \$, taxes et frais professionnels en sus;

ATTENDU QUE le budget affecté est de 580 000 \$ - taxes et frais professionnels inclus – et que le budget du contrat est estimé à 410 000 \$;

ATTENDU QUE, d'après les nouvelles normes sur les clapets d'évacuation, les canalisations reliées au clapet doivent se situer à 10,5 pouces du mur au lieu de neuf (9) pouces;

ATTENDU QUE pour avoir accès aux canalisations et les modifier, il faut effectuer les travaux suivants :

- Enlever le plafond en plâtre du premier étage sous chacun des quatre blocs sanitaires;
- Couper et remplacer les canalisations en condition amiante;
- Fermer le plafond.

ATTENDU QUE les anciens blocs sanitaires ont déjà été enlevés et mis au rebut, ce qui signifie qu'on ne peut pas réinstaller l'ancien matériel;

ATTENDU QUE différents fournisseurs ont été invités à confirmer la disponibilité de toilettes de 9 pouces;

ATTENDU QUE l'ordre de changement coûte 59 869,80 \$, taxes en sus, ce qui dépasse le seuil de 10 %;

ATTENDU QUE l'autorisation du conseil des commissaires est requise;

ATTENDU QU'une explication devra être envoyée au Conseil du Trésor;

ATTENDU QUE tout ordre de changement supplémentaire relatif au projet susmentionné devra être approuvé par le conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le budget restant peut couvrir le coût de cet ordre de changement;

ATTENDU QU'UN vote d'essai a eu lieu par courriel et que la réponse positive de neuf (9) commissaires a été communiquée au président;

ATTENDU QU'on a obtenu l'autorisation d'aller de l'avant avec l'ordre de changement requis;

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE d'autoriser cet ordre de changement et que le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx soit chargé de signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-5 MB – École secondaire Hadley Junior et École secondaire Philemon Wright – Réfection de quatre (4) blocs sanitaires – Sous-estimation**

ATTENDU QUE la résolution n° C-17/18-201 affectait un budget de 580 000 \$, taxes et frais professionnels inclus;

ATTENDU QUE la résolution n° C-18/19-215 octroyait le contrat à Gestion DMJ au montant de 289 261 \$, taxes et frais professionnels en sus;

ATTENDU QU'UN vote d'essai a eu lieu par courriel concernant un ordre de changement de 59 869,80 \$ et que la réponse positive de neuf (9) commissaires a été communiquée au président;

ATTENDU QUE l'évaluation de l'ordre de changement a été sous-estimée de 3 073,19 \$;

ATTENDU QUE l'autorisation du conseil des commissaires est requise;

ATTENDU QU'une explication devra être envoyée au Conseil du Trésor;

ATTENDU QUE tout ordre de changement supplémentaire relatif au projet susmentionné devra être approuvé par le conseil des commissaires;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHER PROPOSE QUE l'on autorise cet ordre de changement et que le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx soit chargé de signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-6 École secondaire Pontiac – Sièges de l'auditorium – Demande de dérogation à la Politique sur les achats**

ATTENDU QUE la communauté a recueilli des fonds pour le remplacement des sièges de l'auditorium à l'école secondaire Pontiac;

ATTENDU QUE la communauté a des attentes très précises quant à la qualité, la couleur, les dimensions et la disposition des sièges et qu'elle travaille avec le fournisseur Sièges Ducharme qui a un produit qui répond à ses spécifications;

ATTENDU QUE les fonds recueillis par la communauté couvriront le coût complet des sièges et de l'installation;

ATTENDU QUE la valeur totale estimée de cet achat est d'environ 50 000 \$;

ATTENDU QUE la *section 7. EXCEPTION* de la Politique sur les achats stipule que : « Exception faite des contrats où la dépense estimée est équivalente ou supérieure aux seuils établis par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (100 000 \$), le conseil des commissaires peut, dans des circonstances exceptionnelles et pour des raisons légitimes, autoriser la Commission scolaire à conclure un contrat sans avoir recours au processus d'appel d'offres décrit dans la présente politique »;

ATTENDU QU'un processus d'appel d'offres pourrait causer des retards importants, sans nécessairement satisfaire aux spécifications de la communauté;

ATTENDU QUE la directrice des ressources financières, le directeur des ressources matérielles et le directeur général recommandent au conseil de signer une entente mutuelle avec Sièges Ducharme pour l'achat et l'installation des sièges;

ATTENDU QU'un vote d'essai a eu lieu par courriel et que la réponse positive de dix (10) commissaires et la réponse négative d'un (1) commissaire ont été communiquées au président;

LA COMMISSAIRE EGAN PROPOSE d'acquiescer à la demande de dérogation à la Politique sur les achats pour le projet susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-7 Appel d'offres par invitation – Téléphones Skype – 18570A007**

ATTENDU QUE le budget estimé pour le projet susmentionné est de 85 000 \$, taxes incluses;

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation a été lancé pour le projet susmentionné;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont été invitées à participer :

Groupe Solulan  
XAV Solutions  
Microrama Informatique Inc.

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions suivantes ont été reçues et enregistrées :

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| XAV Solutions               | 73 328,40 \$ |
| Microrama Informatique Inc. | Non conforme |

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QU'un vote d'essai a eu lieu par courriel et que la réponse positive de neuf (9) commissaires a été communiquée au président;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHER PROPOSE QUE la soumission présentée par XAV Solutions au montant de 73 328,40 \$, taxes en sus, soit approuvée et que le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx soit chargé de signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-8 Projets MB 2019-2020 – Mesure 50621**

ATTENDU QUE le MEES a alloué un montant de 6 513 148 \$ dans le cadre de la mesure 50621;

ATTENDU QUE cette mesure a trait à des rénovations majeures et qu'elle peut être appliquée à n'importe quel bâtiment;

ATTENDU QU'une liste de projets doit être approuvée par le conseil des commissaires avant de demander l'autorisation du MEES;

ATTENDU QUE le montant demandé comprend les taxes et les frais professionnels;

ATTENDU QUE le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx recommande de demander l'autorisation du MEES pour les projets suivants :

| École         | Projet                | Précisions  | Montant    | Construction prévue |
|---------------|-----------------------|---|------------|---------------------|
| Golden Valley | Rénovation du gymnase | Poncer et polir le plancher, lignes de plancher, équipement, système de | 465 000 \$ | Été 2021            |

|   |   |   |              |          |
|---|---|---|--------------|----------|
|   |   | chauffage, éclairage, nouvelle couche de peinture, portes d'entrée intérieures, entreposage |              |          |
| Golden Valley   | Rénovations intérieures   | Corridors, cages d'escaliers, portes des salles de classe, éclairage, plancher, plafond     | 1 000 000 \$ | Été 2020 |
| Greater Gatineau  | Rénovation du gymnase – Phase 2   | Section supérieure des murs, mur de séparation, rénovation du plancher, scène mobile        | 625 000 \$   | Été 2021 |
| Centre d'éducation des adultes de Hull                      | Rénovations intérieures; deuxième étage et cages d'escaliers                | Plancher, plafond, portes, éclairage, peinture  | 900 000 \$   | Été 2021 |
| Centre d'éducation des adultes de Hull                      | Rénovation de l'entrée principale et de l'entrée nord                       | Accessibilité, ruissellement de surface, trottoir, maçonnerie                               | 475 000 \$   | Été 2020 |
| Dr. S.E. McDowell / Centre de formation continue du Pontiac | Rénovation de l'entrée principale (Centre de formation continue du Pontiac) | Auvent, escaliers, accessibilité  | 160 000 \$   | Été 2020 |
| Onslow  | Rénovation de l'entrée ouest  | Auvent, dalle de ciment   | 100 000 \$   | Été 2020 |
| École secondaire Pontiac                                    | Rénovations intérieures   | Corridors 1.200a, 1.200b, 1.200c, cafétéria, agora, cuisine                                 | 400 000 \$   | Été 2020 |
| Écoles secondaires Hadley / Philemon Wright                 | Rénovation des toilettes, douches et vestiaires                             | Toilettes 1.512, 1.422, Toilettes, douches et vestiaires dans la section Philemon Wright    | 660 000 \$   | Été 2021 |

|           |  |  |            |          |
|-----------|--|--|------------|----------|
| Wakefield | Modification de l'équipement géo-thermique et ruissellement de surface | Démolition du chalet (obligation), déplacement de l'équipement géothermique dans l'école, nivellement du terrain | 803 148 \$ | Été 2020 |
| CCWQ      | Toit – Phase 2   | 3 sections du toit dans la première annexe   | 725 000 \$ | Été 2020 |
| Envol     | Toit, gouttières et cheminée   | Rénovation du toit (bardeaux), remplacement des gouttières et maçonnerie   | 200 000 \$ | Été 2020 |

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx soumette la liste des projets susmentionnés à l'approbation du MEES.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-9 Projets MB 2019-2020 – Mesure 50622**

ATTENDU QUE le MEES a alloué un montant de 2 544 353 \$ dans le cadre de la mesure 50622;

ATTENDU QUE cette mesure a trait à des rénovations majeures et ne peut être appliquée qu'à des bâtiments ayant un indice d'état gouvernemental de D ou E;

ATTENDU QU'une liste de projets doit être approuvée par le conseil des commissaires avant de demander l'autorisation du MEES;

ATTENDU QUE le montant demandé comprend les taxes et les frais professionnels;

ATTENDU QUE le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx recommande de demander l'autorisation du MEES pour les projets suivants :

| École      | Projet                                      | Précisions   | Montant    | Construction prévue |
|------------|---|--|------------|---------------------|
| Buckingham | Rénovation intérieure des cages d'escaliers | Rénovation des murs, rampe, plafond, éclairage, portes d'incendie dans la cage d'escalier de l'entrée d'autobus, cage d'escalier de la M5, cages | 375 000 \$ | Été 2020            |

|                    |                                |   |            |          |
|--------------------|--------------------------------|---|------------|----------|
|                    |                                | d'escaliers de la scène, cages d'escaliers A  |            |          |
| Buckingham         | Travaux extérieurs             | Calfeutrage et soffites   | 100 000 \$ | Été 2020 |
| Lord Aylmer Junior | Rénovation du gymnase          | Réparation du plancher, lignes sur le plancher, équipement, peinture, éclairage, équipement CVC | 435 000 \$ | Été 2021 |
| Poltimore          | Toit                           | Remplacement de la membrane du toit   | 234 353 \$ | Été 2020 |
| South Hull         | Maçonnerie                     | Rejointoiement des briques  | 200 000 \$ | Été 2021 |
| South Hull         | Réfection des blocs sanitaires | Bloc sanitaire garçons et 2 blocs sanitaires filles   | 475 000 \$ | Été 2021 |
| South Hull         | Rénovation du grand gymnase    | Remplacement du plancher, réparation des murs, peinture, éclairage, CVC                         | 725 000 \$ | Été 2021 |

LE COMMISSAIRE-PARENT CORNFORTH PROPOSE QUE le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx soumette la liste des projets susmentionnés à l'approbation du MEES.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-10 Assurances de la CSWQ**

ATTENDU QU'un appel d'offres public (n° 18510B031) a été lancé en vue d'obtenir des soumissions pour le projet susmentionné;

ATTENDU QUE l'appel d'offres concernait un contrat d'un (1) an avec possibilité de deux renouvellements d'un (1) an chacun;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres;

Aon Hewitt Inc.  
Aon Risk Solutions  
Banque nationale du Canada – Secteur public  
BFL Canada  
Société de télédiffusion du Québec

ATTENDU QU'une (1) soumission a été reçue :

|                   |             |              |
|-------------------|-------------|--------------|
| <b>Entreprise</b> | <b>1 an</b> | <b>3 ans</b> |
|-------------------|-------------|--------------|



|                    |            |            |
|--------------------|------------|------------|
| Aon Risk Solutions | 101 645 \$ | 304 935 \$ |
|--------------------|------------|------------|

ATTENDU QUE la soumission est conforme;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE la soumission présentée par Aon Risk Solutions au montant de 304 935 \$ pour un contrat d'un (1) an, y compris les deux (2) renouvellements d'un an chacun, taxes en sus, soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-11 MB – Centre d'éducation des adultes de Hull – Remplacement des finitions intérieures**

ATTENDU QUE la résolution n° C-17/18-200 allouait un budget de 850 000 \$, taxes et frais professionnels inclus, pour le projet susmentionné;

ATTENDU QUE la résolution n° C-18/19-111 réduisait le budget à 650 000 \$ – taxes et frais professionnels inclus – pour le projet susmentionné;

ATTENDU QUE la résolution n° C-18/19-214 octroyait le contrat à DLS Construction Inc. pour un montant de 427 000 \$, taxes et frais professionnels en sus;

ATTENDU QUE la valeur totale des ordres de changement dépassera 10 %;

ATTENDU QUE le pouvoir conféré au directeur général pour les ordres de changement couvre jusqu'à 10 % de la valeur du contrat et devrait être augmenté à 12 % pour ce projet;

ATTENDU QU'une explication devra être envoyée au Conseil du Trésor;

ATTENDU QUE tout ordre de changement qui fait augmenter le total de plus de 12 % devra être approuvé par le conseil des commissaires;

LE COMMISSAIRE SCHALER PROPOSE de conférer au directeur général le pouvoir d'autoriser des ordres de changement de jusqu'à 12 % pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-12 Protocole d'entente avec la Ville de Gatineau pour l'utilisation des installations**

ATTENDU QUE la Ville de Gatineau nous a invités à participer au protocole d'entente sur l'utilisation des installations, une entente élaborée avec les commissions scolaires francophones de Gatineau;

ATTENDU QUE les parties reconnaissent la contribution et les responsabilités des autres parties pour ce qui est de fournir des services à leurs clientèles respectives;

ATTENDU QUE les parties possèdent chacune leurs propres installations et équipements;

ATTENDU QUE les parties reconnaissent que de tels biens doivent être mis au service de la communauté, dans le cadre de leurs rôles respectifs;

ATTENDU QUE les parties souhaitent travailler ensemble en ce qui touche l'utilisation de certaines de leurs installations;

ATTENDU QUE les parties souhaitent travailler ensemble pour trouver des occasions de financement pour des projets d'infrastructure visant à améliorer les services offerts aux citoyens et aux élèves;

ATTENDU QUE les parties se sont déjà entendues sur des points précis et peuvent forger d'autres partenariats en dehors de ce protocole cadre;

ATTENDU QUE les parties reconnaissent qu'elles accorderont la priorité d'utilisation à leurs clientèles respectives;

ATTENDU QUE les parties conviennent d'accorder la priorité à l'autre partie lorsqu'elles répartissent les heures restantes avant de mettre ces dernières à la disposition de tiers;

ATTENDU QUE les directeurs d'école de Gatineau de la Commission scolaire Western Québec sont ouverts à cette idée;

ATTENDU QUE la Ville de Gatineau aimerait recevoir une résolution démontrant notre intérêt à participer au protocole d'entente;

ATTENDU QUE le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx recommande de signer le protocole d'entente pour une période d'un an;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHER PROPOSE d'autoriser le directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx à signer le protocole d'entente pour une période d'un an.

Pour : 10  
Contre : 1  
Abstention : 1

Motion adoptée

**C-19/20-13 Session à huis clos**

LE COMMISSAIRE SCHALER PROPOSE QUE la séance se poursuive à huis clos à 21 h 13.

Adoptée à l'unanimité

\*Les commissaires Schaler et Garbutt quittent la réunion à 21 h 15.

**C-19/20-14 Retour en séance publique**

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE la séance se poursuive en public à 21 h 22.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-15 Responsable de l'application des règles contractuelles (R.A.R.C.)**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 21.0.1 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, la CSWQ doit désigner un Responsable de l'application des règles contractuelles;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE M. Alain Gendron soit désigné comme responsable de l'application des règles contractuelles de la CSWQ, prenant effet immédiatement.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-16 Politique D-1 Remboursement des dépenses**

ATTENDU QUE la directrice des ressources financières a recommandé des révisions fondées sur des données provenant de diverses sources, y compris le gouvernement provincial;

LE COMMISSAIRE DIONNE PROPOSE QUE le conseil accepte les révisions apportées à la Politique D-1, Annexe A, telles que présentées.

Pour : 8

Contre : 2

Abstention : 0

Motion adoptée

**C-19/20-17 Examen de la Politique D1 – Déplacements exceptionnels**

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE la directrice des ressources financières soit chargée d'examiner la Politique D1 en vue d'étudier les déplacements exceptionnels.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-18 Politique D-1, Annexe A – Examen annuel**

ATTENDU QUE les critères utilisés pour déterminer le taux kilométrique, lesquels sont énoncés à l'Annexe A de la Politique D-1, peuvent changer pendant l'année;

ATTENDU QUE le remboursement des frais de déplacement vise plusieurs catégories d'employés;

ATTENDU QUE la haute direction recommande que l'Annexe A de la Politique D-1 soit examinée tous les ans;

ATTENDU QUE le taux révisé sera établi en utilisant les mêmes facteurs et des données provenant de diverses sources, y compris le gouvernement provincial;

ATTENDU QUE la politique sera présentée au conseil une fois par année;

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE la directrice des ressources financières soit autorisée à établir un taux kilométrique révisé une fois pendant l'année, que cette révision soit établie selon les mêmes facteurs et que la politique soit présentée au conseil une fois par année.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-19 Politique révisée sur le transport scolaire**

ATTENDU QUE le Comité sur le transport scolaire a examiné et modifié certaines sections de la Politique sur le transport scolaire;

ATTENDU QUE la Politique sur le transport scolaire a été envoyée à tous les conseils d'établissement pour examen et commentaires;

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE la politique révisée sur le transport scolaire soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-20 Dérogation à la politique – Chemin privé**

ATTENDU QUE la Politique révisée sur le transport scolaire adoptée par le conseil stipule clairement que le transport scolaire n'est pas offert sur les chemins privés;

ATTENDU QUE l'élève n° 0126607, qui a des besoins spéciaux, est inscrit au centre d'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne d'Hadley et que sa résidence est située sur un chemin privé à Val-des-Monts;

ATTENDU QUE l'arrêt d'autobus le plus proche pour les élèves qui habitent dans ce secteur est situé sur une route publique à environ 1,7 km de la résidence de l'élève;

ATTENDU QUE l'élève n° 0126607 a une incapacité grave et ne peut pas parcourir cette distance à pied ni voyager à bord d'un autobus scolaire régulier avec les autres élèves;

Le Comité sur le transport scolaire recommande une dérogation à la politique afin de permettre à une berline de circuler sur un chemin privé pour transporter l'élève n° 0126607 à l'aller et au retour de l'école;

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité sur le transport scolaire, l'on approuve une dérogation à la politique afin de permettre à une berline de circuler sur un chemin privé pour transporter l'élève n° 0126607 à l'aller et au retour de l'école.

Adoptée à l'unanimité

**C-19/20-21 Levée de l'assemblée**

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE la levée de l'assemblée à 21 h 58.